

*Le SNUipp-FSU 93 organise  
une journée de formation syndicale  
ouverte à tou-tes les collègues*

*"Quelle école pour quelle société ?"*

**Lundi 26 novembre 2018**

**de 9 h à 16 h 30**

**Bourse départementale du Travail**

1, place de la Libération Bobigny (Auditorium)  
(GPS : Indiquez «rue des Bons Enfants Bobigny»)

**ATTENTION  
AUTORISATION  
D'ABSENCE  
1 MOIS AVANT**

### Programme de la journée

Inscrivez-vous  
**IMPÉRATIVEMENT**

**avant**

**le 26 octobre 2018**

(attention :  
début des vacances  
le 20 octobre)

→ auprès de l'IEN :

Modèle d'autorisation d'absence en p.2.

→ auprès du SNUipp-FSU 93 :

- Confirmez-nous votre participation.
- Indiquez-nous si vous prenez le repas sur place (10 euros ; 8 euros pour les syndiqué-es).

mail : [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr)

*"Quelle école  
pour quelle société ?"*

A partir de 8 h 45 accueil autour d'un café...

*Matin :*

**Avec Evelyne Bechtold-Rognon**  
Présidente de l'Institut de recherche de la FSU,  
auteure de "Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ?"  
**qui abordera les conséquences  
du Nouveau Management Public à l'école.**

*Après-midi :*

**Avec Philippe Meirieu**  
professeur des universités émérite  
en sciences de l'éducation  
**qui interviendra sur la thématique de :**  
**"Evaluer : Qui ? Quoi ? Où ? Comment ?"**  
**Pour quelle école et quelle société ?"**  
**Il s'agira d'articuler la pédagogie dans  
la classe et les enjeux nationaux.**



### Comment s'inscrire à la formation syndicale ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an (vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs formations). Elles donnent droit à autorisation d'absence.

#### Modalités d'inscription :

Adressez votre demande d'autorisation d'absence à votre IEN, par mail (mail professionnel) ou par courrier **un mois au moins avant la date de la formation, soit le 26 octobre 2018 au plus tard.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors de la formation.

**Participer à une formation syndicale fait partie du droit syndical. Il est très important, notamment dans le contexte actuel, que les collègues continuent à s'emparer de leurs droits !**

Si vous souhaitez participer, faites parvenir la **demande** ci-dessous à  **votre IEN un mois avant la date du stage, soit le 26 octobre** dernier délai.

Si l'IEN n'a pas répondu 15 jours avant la date du stage, l'absence est considérée comme acceptée. Si l'IEN refuse l'autorisation d'absence, contactez-nous.

### Modèle d'autorisation d'absence

NOM..... Prénom.....  
 Grade et Fonction.....  
 Ecole.....

à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale  
 S/C de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de....

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le lundi 26 novembre 2018 toute la journée pour participer à une formation syndicale.

Cette formation se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.

Elle est organisée par la section départementale du SNUipp-FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A.....Le.....  
 Signature

***N'oubliez pas d'envoyer un mail au SNUipp-FSU 93 pour vous inscrire et de préciser si vous souhaitez réserver un repas (10 euros ; 8 euros pour les syndiqué-es paiement sur place).***

## Philippe Meirieu, la science peut elle dicter une politique éducative ?

Je crois, pour ma part, à l'importance de la recherche scientifique... Même si je ne manque pas de faire remarquer que cette croyance est tout sauf scientifique ! Mais je crois que les sciences ne peuvent nullement dicter les pratiques, qu'elles soient pédagogiques ou politiques. En d'autres termes, toute recherche authentique doit être « scientifique » (dès lors qu'on entend ce terme au sens large et que l'on considère que la recherche philosophique ou pédagogique peut être « scientifique », c'est-à-dire rigoureuse et falsifiable), mais les pratiques relèvent toujours de ce que Michel de Certeau nommait « l'art de faire ». Un « art de faire » qui peut et doit être éclairé par les connaissances scientifiques, mais qui leur est irréductible.

Plus précisément, sur la question des neurosciences, elles peuvent – comme, d'ailleurs, les comparaisons internationales ou la myriade d'évaluations qui nous arrive – nous fournir un « tableau de bord » utile : « Là, il y a des conditions qui ne sont pas remplies ; là il y a un signal qui m'indique que cela ne fonctionne pas ; là il y a une dimension que j'avais peut-être oubliée... ». Mais le tableau de bord ne peut remplacer ni le moteur, ni le choix de la direction. Autrement dit, les neurosciences ne peuvent nous permettre d'évacuer la « passion

d'enseigner » et l'engagement personnel dans le métier, pas plus qu'elles ne peuvent nous exonérer de nous interroger sur nos priorités éducatives. À écouter les neuroscientifiques, je vois bien que les neurosciences « valideraient » certaines intuitions de Maria Montessori, mais si, comme je le crois, la priorité, dans une société menacée d'exploser sous la pression des individualismes, est la construction du collectif, alors il vaut mieux aller voir du côté de Célestin et Élise Freinet.

**Enfin – mais cela a souvent été dit dans ces colonnes – je crains plus que tout une idéologie des « bonnes pratiques » qui prétendrait répondre scientifiquement à tous les problèmes pédagogiques : cela prolétariserait complètement l'enseignant tout en faisant l'impasse sur l'élève comme sujet.** Car l'important, à mes yeux, est bien de mobiliser la volonté de l'élève, de lui permettre de s'engager délibérément, de se donner des objectifs et de déployer des efforts pour les atteindre... plutôt que de le faire avancer comme un rat dans un labyrinthe, à la manière de l'enseignement programmé de Skinner, même si on lui facilite le parcours en le regardant avec bienveillance et en lui évitant le stress !